

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

La rue Ropsy Chaudron est victime régulièrement de problèmes d'insalubrité. La présence du marché des abattoirs n'y est pas pour rien. Outre ces problèmes quotidiens, les riverains se plaignent d'une situation d'abandon permanent des plantations et de l'escalier surplombant le canal. Il en va de même pour la pente située entre la rue Ropsy Chaudron et la rue Jules Ruhl. Le constat est globalement le même : aucun entretien et une situation menant à une décharge à ciel ouvert.

Le Collège peut-il me dire s'il est conscient de la situation d'insalubrité et quelles sont les raisons de cette situation manifestement persistante ?

Quelles mesures le Collège va-t-il mettre en œuvre pour qu'une réponse rapide et permanente soit apportée à ces graves dégradations à la qualité de vie dans un quartier déjà confronté à de multiples difficultés ? Je vous remercie de vos éclaircissements.

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Nous sommes conscients de ce problème. Cette zone est problématique depuis longtemps. Il faut avouer que la zone du pont est assez complexe, entre la Commune, « Bruxelles-Propreté » qui nettoie les quais du canal, et « Bruxelles Synergie » qui nettoie les escaliers côté « Delacroix », il est parfois difficile de savoir qui doit faire quoi. Nous avons réussi à clarifier cela et avons demandé d'augmenter le passage des nettoyeurs de « Bruxelles Synergie ».

La zone qui reste problématique, est celle des alentours du bâtiment qui va être démoli, entre la rue Jules Ruhl et la rue Ropsy Chaudron.

Cependant, en juillet / août 2022, le service « Entretien » a travaillé en étroite collaboration avec les « Abattoirs d'Anderlecht » avec, à la clé, de très bons résultats et une nette diminution des dépôts clandestins sur la rue Ropsy Chaudron et Jules Ruhl.

Près de 40 sanctions ont alors été données pour dépôts clandestins. Malheureusement, nous avons dû constater que depuis décembre, la situation s'est à nouveau détériorée sur la butte entre Jules Ruhl et Ropsy Chaudron, à côté des escaliers.

Pourtant la rue Ropsy Chaudron a été balayée 21 fois au mois de janvier. Cela correspond à une fréquence de pratiquement 5x/semaine. La rue Jules Ruhl a été balayée 16 fois au mois de janvier. Cela correspond à une fréquence de pratiquement 3 à 4x/semaine. Certes, ce n'est pas parfait, mais cela montre que le message à retenir c'est que ce sont les gens qui salissent qui sont responsables, et qu'il faut sanctionner et non blâmer les services qui entretiennent la zone.

Enfin, il me semble utile de préciser que toute la zone va être réaménagée dans le cadre du contrat de rénovation urbaine « Heyvaert-Poincaré ». L'objectif général est d'améliorer les espaces publics. Le bâtiment évoqué précédemment à l'angle formé par les rues Jules Ruhl et Ropsy Chaudron va être démoli et les escaliers de part et d'autre du canal vont être déplacés. Les talus accueilleront davantage de végétation arborée. Les travaux commenceront en 2024 et se termineront en 2025.

D'ici là, nous demandons aux différents services de maintenir leurs efforts sur cette zone, que ce soit pour les nettoyages exceptionnels ou récurrents, avec notamment une attention particulière quant aux sanctions des personnes salissant les espaces publics.

G. VAN GOISENHOVEN espère qu'on trouvera des solutions et qu'on pourra améliorer les synergies qui semblent nécessaires puisque plusieurs opérateurs interviennent sur la même zone. Il pense particulièrement aux citoyens qui lui ont adressé un message de désespoir.